

Régime général de l'obligation approfondi

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Droit et science politique
- > Code ELP : 4JoFRGOC
- > En savoir plus : site web de la formation <https://formations.parisnanterre.fr/fr/catalogue-des-formations/master-lmd-05/droit-prive-JWQEgRo2/droit-du-patrimoine-JX38TPMQ.html>

Présentation

Ce cours, qui s'inscrit dans le prolongement du cours de régime général de l'obligation dispensé durant le cursus antérieur, est l'occasion d'approfondir l'étude des mécanismes utiles à la pratique de la gestion de patrimoine : terme, condition, cession de créance, subrogation, obligations plurales, etc.

Objectifs

maîtriser les mécanismes civils qui sont au cœur de la création, de la transmission et de l'extinction des créances

Évaluation

Contrôle continu

Pré-requis nécessaires

aucun pré-requis nécessaire mais avoir suivi le cours de régime général des obligations est préférable. A défaut, prévoir une mise à jour

Contact(s)

> Marc Pichard

Responsable Formation initiale
mp@parisnanterre.fr

> Olivier Deshayes

Responsable Formation initiale
odeshayes@parisnanterre.fr